

Financement des retraites

OUI, on peut faire autrement

UN SYSTÈME DE POINTS
 POUR MODERNISER LES RETRAITES



Le projet de réforme des retraites du gouvernement confié depuis bientôt 2 ans à JP Delevoye est arrivé à son terme. Cette refonte totale du système des retraites actuelles va être explosive, sonnante la fin de notre régime solidaire qui existe depuis 1945 ! Après un simulacre de concertation, la forte propagande médiatique menée par Macron et le gouvernement a pour but de faire croire que cette réforme serait du « gagnant-gagnant » pour beaucoup de salariés. Tout cela est de l'enfumage car le but est bien au final de réduire le montant des retraites pour la quasi totalité des retraités, actuels et futurs, et répondre ainsi aux exigences du patronat et de la droite libérale.

**Personne ne sera épargné
 Actifs et retraités tous perdants**

Objectif de la réforme :

Limiter à 14% du PIB la part des retraites, sachant que le nombre de retraités va augmenter de 30% d'ici à 2050... Ceci pour orienter les salariés vers une capitalisation-épargne retraite soumise à l'inflation ...et aux krachs boursiers !

Un système injuste

Il est destiné à faire des économies sur le dos des salariés en baissant leur pension et en reculant l'âge d'accès à une retraite pleine et entière. De plus en plus de salariés commencent à comprendre que le régime universel à points a pour but de faire travailler plus longtemps avec des droits à la retraite plus faibles...!

Macron **annonce un allongement de la durée de cotisation, au-delà des 43 ans du système actuel**, ce qui revient au même que recourir à un âge pivot avec une décôte avant 64 ans.



Baisse des pensions

Avec ce système, la totalité de la carrière compte avec ses aléas (précarité, temps partiel subi, chômage, etc...). Actuellement les retraites du secteur privé sont calculées sur les 25 meilleures années (10 avant 1993). Demain on prendra aussi les 18 plus mauvaises.

Age pivot

Fixé à 64 ans, il sera susceptible de reculer encore, servant de variable d'ajustement de l'équilibre financier du futur régime.

Quoiqu'il en soit pour bénéficier d'une retraite à taux plein, **il faudra cotiser 172 trimestres (et ce dès l'an prochain, ce qui n'était pas prévu !)**... Compte tenu de l'entrée tardive dans un emploi stable (27 ans en moyenne) l'âge légal se situera bien au-delà de 64 ans.

Fin des régimes spéciaux

La réforme supprime les 42 régimes de base et complémentaires qui prennent en compte les spécificités professionnelles et contraintes des différents métiers.

Les dispositifs de départs anticipés (pénibilité, handicap, amiante, etc) seront bien moins favorables.

Pensions de réversion à la baisse

Les femmes qui touchent déjà des retraites à minima, en grande partie à cause de l'inégalité salariale, seront donc doublement pénalisées ! Même en annonçant une augmentation une amélioration des petites retraites, leur niveau de vie sera toujours au plus bas !

La finance se frotte les mains au détriment des retraités !

La retraite par points s'inscrit dans un projet de société construit sur le modèle libéral en mettant un mécanisme gestionnaire et comptable de la retraite. Les points acquis ne garantiront pas un niveau de pension suffisant. La valeur du point au moment du départ sera tributaire de la conjoncture économique, de l'équilibre budgétaire et de l'espérance de vie.

Les propositions de la CGT

- **Création d'une maison commune des régimes de retraites sous la responsabilité de représentants élus des actifs et des retraités des régimes affiliés.**
- **Objectif : assurer la mise en œuvre d'un socle commun de droits ; instaurer une véritable solidarité des régimes ; garantir la pérennité financière des régimes par l'anticipation de ressources suffisantes.**
- **Garantir la possibilité d'un départ à 60 ans ;**
- **Assurer un niveau de pension d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète.**
- **Elever le minimum de pension au niveau du SMIC (1 800 euros brut) pour une carrière complète.**
- **Renforcement des mesures solidaires, notamment pour les inégalités entre les femmes et hommes.**
- **Reconnaitre la pénibilité par une politique de prévention et de réparation : amélioration des fins de carrières (par exemple temps partiel) et départs anticipés dans des conditions permettant réellement de les prendre.**
- **Prendre en compte les années d'études, de formation, d'apprentissage et de recherche de 1er emploi.**
- **Validation des périodes de précarité subie.**
- **Indexer les pensions sur l'évolution des salaires et non pas sur les prix.**
- **Indexation de la base de calcul et de l'évolution des pensions sur le salaire moyen.**
- **Pour le calcul de salaire annuel moyen : retour aux 10 meilleures années pour le régime général, à la dernière année pour les ouvriers d'Etat et aux 6 derniers mois pour les fonctionnaires.**
- **Majoration des pensions pour les personnes non imposables ayant élevé 3 enfants.**



Le financement

- **Suppression de la CSG et retour aux cotisations sociales (employeurs/salariés).**
- **Augmentation générale des salaires.**
- **Création d'emplois stables bien rémunérés.**
- **Egalité salariale hommes/femmes (6,5 milliards d'euros)**
- **Contribution des revenus financiers et dividendes au financement des retraites.**
- **Suppression des exonérations des cotisations sociales.**
- **Suppression du crédit d'impôts Compétitivité Emploi (CICE).**
- **Combattre la fraude fiscale (non paiement des cotisations par les employeurs).**
- **Revenir aux fondamentaux de la sécurité sociale créée à l'issue du Conseil National de la Résistance.**

Les actionnaires s'engraissent

2018 a été une année record en termes de montant des dividendes versés aux actionnaires par les entreprises du CAC 40, avec un total de 57,4 milliards d'euros. Les impôts versés par ces mêmes entreprises ont, eux baissé de 6,4% en valeur absolue entre 2010 et 2017, les bénéfices cumulés ont augmenté de 9,3%, les dividendes versés aux actionnaires de 44% sur la même période. Les effectifs de ces multinationales ont, dans le même temps baissé de 20%.

Tout cela démontre que les propositions et revendications de la CGT sont largement finançables